

la lettre

du service public des déchets

n°9 - Janvier 2025

sictom
sud gironde

Service public des déchets



Le mot du président

Madame, Monsieur,

L'année écoulée a marqué un tournant pour notre territoire avec l'aboutissement de deux projets majeurs.

D'abord, la **mise en service de notre nouveau centre de tri ultramoderne** à Saint-Denis-de-Pile, capable de trier avec précision les emballages du bac jaune pour plus de 520 000 habitants girondins. Cet outil performant, unique en Gironde, nous permet d'améliorer notre tri tout en maîtrisant les coûts. Vous trouverez plus de détails en page 4.

Ensuite, nous avons accéléré le **déploiement des bacs jaunes** sur l'ensemble des 85 communes du Sictom. Forts de l'expérimentation réussie en 2023 sur 5 communes, nous aurons équipé 50 % des habitants d'ici le 1^{er} mars 2025, avec une couverture totale prévue pour le premier trimestre 2026, soit un an d'avance sur le calendrier initial.

Ce déploiement s'accompagne d'une réorganisation complète des circuits de collecte et d'une baisse de la fréquence de ramassage des ordures ménagères. L'objectif est clair : **réduire le volume des déchets résiduels pour mieux maîtriser les coûts**. Ces changements ont été élaborés avec vous, lors des 45 réunions publiques organisées avec les mairies du territoire. Vos retours ont confirmé une réelle volonté d'agir ensemble pour produire moins de déchets afin de ralentir, voire stopper la hausse constante des redevances.

Les premiers résultats sont prometteurs : **80 % des habitants ne verront pas leur redevance augmenter**, (voir page 2) grâce notamment à la baisse de fréquence de collecte dans certaines communes qui ont fait le choix de passer d'une collecte par semaine à une collecte tous les 15 jours du bac noir. Cela montre qu'avec des efforts collectifs, nous pouvons non seulement stabiliser la redevance, mais aussi envisager une baisse à terme.

Pour continuer sur cette lancée, chacun a un rôle à jouer. Compostage, meilleur tri et optimisation des collectes sont les clés de notre réussite. Nous offrons des composteurs gratuitement : venez les récupérer au Sictom après une courte formation.

Nous sommes sur la bonne voie grâce à votre engagement. Restons mobilisés pour faire de notre territoire un exemple en matière de gestion durable des déchets. Ensemble, nous pouvons atteindre notre prochain **objectif : aucune augmentation de redevance en 2026**.

Merci à tous pour votre implication, et continuons à avancer ensemble !

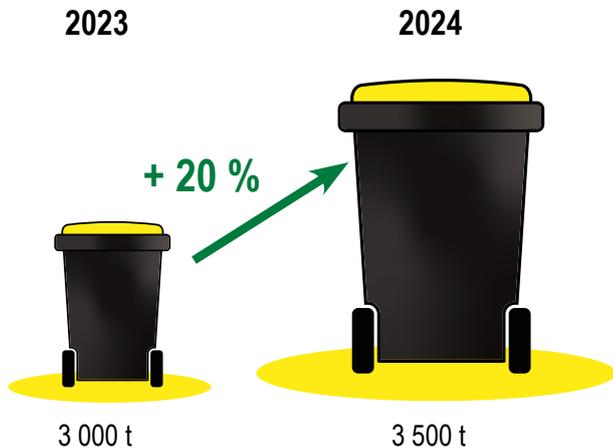
Christophe DORAY
Président du Sictom du Sud-Gironde

PLUS DE TRI ET MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES...

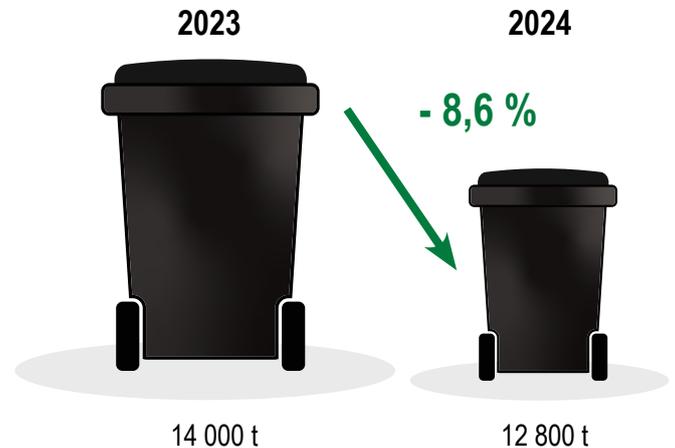
Depuis 2023, le Sictom du Sud-Gironde déploie la collecte en porte à porte des emballages grâce au bac jaune. Voici les premiers résultats des tonnages collectés en 2023 et en 2024.



Collecte des emballages (hors verre)



Collecte des ordures ménagères



... MAIS ENCORE TROP DE TRI ET DE BIODÉCHETS DANS LE BAC NOIR !

65 kg*

de biodéchets dans le bac noir !

- Donnez vos biodéchets aux animaux ou pratiquez le compostage en tas
- Obtenez un composteur gratuitement en participant à l'un de nos nombreux ateliers. Pour connaître les prochaines dates, scannez le code QR ci-dessous ou rendez-vous sur

sictomsudgironde.fr/evenements.fr

Ces composteurs sont également disponibles au tarif de 10 € (pour ceux qui ne souhaitent pas faire l'atelier)

- Déposez vos biodéchets dans l'un des points de collecte présent sur le territoire. Liste disponible sur :

sictomsudgironde.fr/tout-sur-la-collecte/dechets-alimentaires



* kg par an et par habitant en 2024

+ de 50 kg*

d'emballages dans le bac noir !

A déposer dans le bac jaune ou à la borne d'apport volontaire jaune



TARIFS 2025

→ **9 communes** vont constater une baisse du montant de la redevance du fait de la réduction du nombre de collecte par semaine

→ Pour **73 communes** le montant reste identique à celui de 2024

→ **3 communes** vont subir une légère hausse du montant de leur redevance

COMMENT TRIER ?



**EMBALLAGES EN VRAC
(PAS DE SAC)**



PAS DANS UN SAC

**NI IMBRIQUÉS LES UNS
DANS LES AUTRES**

ET LE PAPIER, ON LE TRIE ?

✓ **Oui** : tous les papiers sont à mettre dans le bac jaune (ou le point d'apport volontaire jaune)

EST CE QUE JE PEUX TASSER LES EMBALLAGES DANS MON BAC ?

✓ **Oui** : en veillant à ne surtout pas imbriquer les emballages les uns dans les autres. Si vous souhaitez obtenir un bac jaune plus grand (et sans surcoût), **contactez le 05 56 62 27 70**.



L'OBJET EST-IL UN EMBALLAGE ?

X Non : je mets l'objet soit dans le bac noir soit en déchèterie. Par exemple,



Les produits d'hygiène (couches...) une fois fermés dans un sac poubelle, sont à déposer dans le bac noir



Les jouets, tubes, objets en plastiques... sont à déposer en déchèterie

TRI GIRONDE : VOTRE NOUVEAU CENTRE DE TRI



Situé à Saint-Denis-de-Pile, le centre de tri dernière génération TRIGIRONDE a été inauguré en décembre dernier. Zoom sur un site industriel qui répond aux exigences technologiques et aux besoins des usagers.



7 collectivités actionnaires.

Le Sictom du Sud-Gironde actionnaire à **12 %**.

Un investissement total de

27 millions d'euros



Signature d'un prêt de **13 millions d'euros** entre Christophe DORAY, président de la SPL* TriGironde et Eric LOMBARD, directeur de la Caisse des dépôts et consignations. *Juin 2022.*



Inauguration du site le 19 décembre 2024



Capacité de traitement des emballages :

34 000 tonnes/an (11 tonnes/heure)

Un site de 3 500 m² pour les emballages de **520 000** girondins

* SPL : Société Publique Locale

LE SICTOM DU SUD-GIRONDE : RESTONS EN CONTACT !



www.sictomsudgironde.fr



contact@sictomsudgironde.fr

Services redevances

05 56 62 36 03

5, rue Marcel Paul, 33210 LANGON

Ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Pôle technique

05 56 62 27 70

10, rue Fontaine – “ZAE Fontaine” 33210 FARGUES

Ouverture : lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h



[sictom sud gironde](https://www.facebook.com/sictom.sud.gironde)



Et bientôt... une appli mobile !

sictom
sud gironde

La lettre du Syndicat Intercommunautaire du Sud-Gironde pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères 5, rue Marcel Paul 33210 Langon - Tél 05 56 62 36 03 - contact@sictomsudgironde.fr

Conception-rédaction : Service communication

Crédits photos : Sictom du Sud-Gironde, Léna Netzer, Sandra Lexow, Freepik, Citeo

Imprimé en 33 300 exemplaires sur papier recyclé nautilus classic FSC 80 g par Sodal 33210 Langon RCS B 318 585 759

ISSN : 2678-2545 - ISSN de la version en ligne : 2678-3665 - Dépôt légal : Janvier 2025 - Lettre d'information gratuite

Service public des déchets